

Informations de base	
2023/2063(INI)	Procédure terminée
INI - Procédure d'initiative	
Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2024	
<b>Subject</b>	
5.10.01 Convergence des politiques économiques, déficit public, taux d'intérêt	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	REPASI René (S&D)	30/05/2023
		Rapporteur(e) fictif/fictive STAVROU Eleni (EPP) HLAVÁČEK Martin (Renew) PETER-HANSEN Kira Marie (Greens/EFA) JURZYCA Eugen (ECR) GUSMÃO José (The Left)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	BUDG Budgets (Commission associée)	MARQUES Margarida (S&D)	19/12/2023
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Affaires économiques et financières	GENTILONI Paolo	

Événements clés			
Date	Événement	Référence	Résumé
11/05/2023	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
11/05/2023	Annonce en plénière de la saisine des commissions associées		

22/02/2024	Vote en commission			
28/02/2024	Dépôt du rapport de la commission		A9-0063/2024	Résumé
13/03/2024	Décision du Parlement		T9-0156/2024	Résumé
13/03/2024	Résultat du vote au parlement			
13/03/2024	Débat en plénière			

Informations techniques	
<b>Référence de la procédure</b>	2023/2063(INI)
<b>Type de procédure</b>	INI - Procédure d'initiative
<b>Sous-type de procédure</b>	Rapport annuel
<b>Base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 55 Règlement du Parlement EP 57_o
<b>Autre base juridique</b>	Règlement du Parlement EP 165
<b>État de la procédure</b>	Procédure terminée
<b>Dossier de la commission</b>	ECON/9/11759

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE757.014	04/12/2023	
Amendements déposés en commission		PE757.857	14/12/2023	
Avis de la commission	BUDG	PE756.095	15/02/2024	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0063/2024	28/02/2024	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0156/2024	13/03/2024	Résumé

## Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2024

2023/2063(INI) - 13/03/2024 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 420 voix pour, 123 contre et 41 abstentions, une résolution sur le semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2024.

Selon les prévisions d'hiver 2024 de la Commission, l'activité économique en 2023 n'aurait progressé que de 0,5% tant dans l'UE que dans la zone euro, en raison d'une inflation élevée et de conditions de financement plus strictes, après une forte reprise en 2022. La croissance attendue du PIB a été révisée à la baisse à 0,9% (contre 1,3%) dans l'UE et à 0,8% (contre 1,2%) dans la zone euro pour 2024.

Le marché du travail de l'UE a continué d'afficher de bonnes performances au premier semestre 2023, malgré le ralentissement de la croissance économique. Quant à l'inflation, elle devrait passer de 6,3% en 2023 à 3,0% en 2024 et à 2,5% en 2025 dans l'UE.

La résolution souligne que la politique budgétaire doit soutenir la politique monétaire dans la réduction de l'inflation et la préservation de la viabilité budgétaire, tout en offrant une marge de manœuvre suffisante pour des investissements supplémentaires et en soutenant la croissance à long terme.

### Perspectives économiques pour l'UE

Les députés ont exprimé leurs préoccupations concernant la situation économique, l'incertitude persistante, la faiblesse de la croissance, de la compétitivité et de la productivité dans l'UE. Ils ont appelé les États membres à prendre de nouvelles mesures pour surmonter ces difficultés et à mettre en œuvre des mesures ciblées pour garantir une concurrence loyale sur le marché unique et lutter contre les pressions inflationnistes persistantes.

La résolution souligne également que le **manque d'investissements publics et privés** dans certains États membres entrave le potentiel d'une croissance durable et socialement équilibrée. Ces investissements sont cruciaux pour la capacité de l'UE à faire face aux défis actuels, y compris les justes transitions verte et numérique, et ils augmenteront la résilience et la compétitivité à long terme de l'UE lors des défis à venir.

Le Parlement a souligné que l'approfondissement du marché unique et l'élimination des obstacles à l'investissement, y compris par des réformes qui rationalisent et numérisent la planification, les permis et autres procédures administratives, contribueraient à stimuler l'investissement privé.

Les États membres sont invités à procéder à des examens des dépenses dans le cadre du processus budgétaire pluriannuel, ce qui contribuerait à améliorer l'efficacité et la qualité des dépenses publiques. Le Parlement a approuvé la recommandation de la Commission dans l'examen annuel de la croissance durable pour 2024, selon laquelle les États membres devraient réduire progressivement les mesures de soutien à l'énergie liées à la crise et supprimer les subventions aux **combustibles fossiles** dès que possible.

#### ***Semestre européen et facilité pour la reprise et la résilience (FRR)***

Le Parlement a appelé à une plus grande appropriation nationale du Semestre européen par les États membres, par exemple par le biais de leurs autorités locales et régionales.

Les députés partagent le point de vue selon lequel les recommandations spécifiques par pays pour 2024 doivent être axées sur des critères spécifiques. Elles doivent servir à promouvoir une **croissance économique saine et inclusive**, à renforcer la **compétitivité et la stabilité macroéconomique**, à favoriser les **transitions verte et numérique** et à garantir l'**équité sociale et intergénérationnelle**. Les recommandations spécifiques à chaque pays devraient tenir compte des vulnérabilités sociales et du chômage.

Notant le rôle joué par la FRR pour relever les défis mondiaux découlant de la transition verte et de la transformation numérique de l'économie, le Parlement a appelé les États membres à utiliser la FRR pour transformer leurs économies et les rendre plus compétitives. Les députés ont rappelé l'importance de vérifier que les fonds atteignent l'économie réelle et les PME et ont souligné l'importance de la responsabilité et de la transparence pour les organismes qui reçoivent des fonds de l'UE.

La résolution soutient la rationalisation des programmes de la politique de cohésion de l'Union autour des besoins d'investissement recensés dans le cadre de la FRR et des recommandations par pays.

En outre, les députés ont souligné que la coordination entre les autorités compétentes, y compris entre les gouvernements nationaux et les autorités régionales et locales, est essentielle pour gérer la FRR et surmonter les obstacles administratifs et la bureaucratie.

Le Parlement a pris note de l'accord politique provisoire conclu entre les collégiateurs le 10 février 2024 sur la réforme du cadre de gouvernance économique de l'UE, qui vise à assurer la coordination efficace des politiques économiques et la **convergence durable des performances économiques et sociales** des États membres.

#### ***Rôle accru du Parlement***

Les députés ont plaidé en faveur d'un **engagement accru** du Parlement européen dans le Semestre européen. Ils ont souligné qu'un accroissement du pouvoir discrétionnaire de la Commission dans le processus d'élaboration des plans budgétaires et structurels à moyen terme doit s'accompagner d'un plus grand respect des règles sous le contrôle du comité budgétaire européen, ainsi que d'une plus grande responsabilité et d'une augmentation du flux d'informations vers le Parlement européen. Une responsabilité appropriée exigerait que le Parlement européen dispose d'instruments lui permettant d'appliquer des conséquences basées sur son évaluation de la performance du Semestre européen, conformément aux traités.

## **Semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2024**

2023/2063(INI) - 28/02/2024 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport d'initiative de René REPASI (S&D, DE) sur le semestre européen pour la coordination des politiques économiques 2024.

Selon les prévisions d'hiver 2024 de la Commission, l'activité économique en 2023 n'aurait progressé que de 0,5% tant dans l'UE que dans la zone euro, en raison d'une inflation élevée et de conditions de financement plus strictes, après une forte reprise en 2022. La croissance attendue du PIB a été révisée à la baisse à 0,9% (contre 1,3%) dans l'UE et à 0,8% (contre 1,2%) dans la zone euro pour 2024.

Le marché du travail de l'UE a continué d'afficher de bonnes performances au premier semestre 2023, malgré le ralentissement de la croissance économique. Quant à l'inflation, elle devrait passer de 6,3% en 2023 à 3,0% en 2024 et à 2,5% en 2025 dans l'UE.

Le rapport souligne que la politique budgétaire doit soutenir la politique monétaire dans la réduction de l'inflation et la préservation de la viabilité budgétaire, tout en offrant une marge de manœuvre suffisante pour des investissements supplémentaires et en soutenant la croissance à long terme.

#### ***Perspectives économiques pour l'UE***

Les députés ont exprimé leurs préoccupations concernant la situation économique, l'incertitude persistante, la faiblesse de la croissance, de la compétitivité et de la productivité dans l'UE. Ils ont appelé les États membres à prendre de nouvelles mesures pour surmonter ces difficultés et à mettre en œuvre des mesures ciblées pour garantir une concurrence loyale sur le marché unique et lutter contre les pressions inflationnistes persistantes.

Le rapport souligne également que le **manque d'investissements publics et privés** dans certains États membres entrave le potentiel d'une croissance durable et socialement équilibrée. Ces investissements sont cruciaux pour la capacité de l'UE à faire face aux défis actuels, y compris les justes transitions verte et numérique, et ils augmenteront la résilience et la compétitivité à long terme de l'UE lors des défis à venir.

En outre, les députés ont souligné que les recettes et les dépenses publiques sont essentielles pour garantir la **viabilité des finances publiques**. À cet égard, ils ont appelé les États membres à prendre des mesures pour lutter contre la fraude fiscale, l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent.

#### ***Semestre européen et facilité pour la reprise et la résilience (FRR)***

Le rapport appelle à une plus grande appropriation nationale du Semestre européen par les États membres, par exemple par le biais de leurs autorités locales et régionales.

Les députés partagent le point de vue selon lequel les recommandations spécifiques par pays pour 2024 doivent être axées sur des critères spécifiques. Elles doivent servir à promouvoir une **croissance économique saine et inclusive**, à renforcer la **compétitivité et la stabilité macroéconomique**, à favoriser les **transitions verte et numérique** et à garantir l'**équité sociale et intergénérationnelle**. La Commission est invitée à établir un lien plus étroit entre les recommandations par pays et les rapports par pays respectifs. Les recommandations spécifiques à chaque pays devraient tenir compte des vulnérabilités sociales et du chômage.

Notant le rôle joué par le FRR pour relever les défis mondiaux découlant de la transition verte et de la transformation numérique de l'économie, le rapport appelle les États membres à utiliser le FRR pour transformer leurs économies et les rendre plus compétitives. Les députés ont rappelé l'importance de vérifier que les fonds atteignent l'économie réelle et les PME et ont souligné l'importance de la responsabilité et de la transparence pour les organismes qui reçoivent des fonds de l'UE.

Le rapport soutient la rationalisation des programmes de la politique de cohésion de l'Union autour des besoins d'investissement recensés dans le cadre de la FRR et des recommandations par pays.

En outre, les députés ont souligné que la coordination entre les autorités compétentes, y compris entre les gouvernements nationaux et les autorités régionales et locales, est essentielle pour gérer la FRR et surmonter les obstacles administratifs et la bureaucratie.

Le rapport souligne qu'il est essentiel de **prévoir le niveau d'investissement public nécessaire** pour atteindre les principaux objectifs de la réforme du cadre de gouvernance économique et pour répondre aux priorités actuelles et futures de l'Union. Les députés s'inquiètent du fait que certains États membres n'auront pas la capacité financière de financer seuls les justes transitions verte et numérique.

#### ***Rôle accru du Parlement***

Les députés ont souligné le rôle du Parlement européen dans le cadre de la gouvernance économique de l'UE et plaident en faveur d'un **engagement accru** du Parlement européen dans le Semestre européen. Ils ont souligné qu'un accroissement du pouvoir discrétionnaire de la Commission dans le processus d'élaboration des plans budgétaires et structurels à moyen terme doit s'accompagner d'un plus grand respect des règles sous le contrôle du comité budgétaire européen, ainsi que d'une plus grande responsabilité et d'une augmentation du flux d'informations vers le Parlement européen. Une responsabilité appropriée exigerait que le Parlement européen dispose d'instruments lui permettant d'appliquer des conséquences basées sur son évaluation de la performance du Semestre européen, conformément aux traités.